

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 15 décembre 2022

à 18h00 à la salle Dulcie September - Mezzanine

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 30 novembre 2022.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°228 au n°244.

Conventions signées par le maire du n°273 au n°285.

DIRECTION GENERALE

- Protocole d'accord – grand paris aménagement
- Création d'une réserve de sécurité civile

Question(s) diverse(s)
Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

Le maire,
Nolwenn LE BOUTER

